



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

3. Domaine et Patrimoine / 3.5
Actes de gestion du domaine
public

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 21 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Date de convocation : 12/09/2023

Date d'affichage : 12/09/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un septembre, à 18h00, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Etaient Représentés : Virginie GOVIGNON représentée par Yvan BOUAT, Jean-François GALLIARD représenté par Jean-Pierre CHARALAMBOS.

Etaient Absents : Vanessa AUBELEAU, Lionel CAYRON.

Délibération n° 2023-94

Objet : principe de cession d'une partie du domaine public communal à ALGUES

Monsieur le Maire expose que les propriétaires des parcelles L60 et L59, situées à ALGUES, ont fait part à la Mairie de leur souhait d'acquérir une partie du domaine public communal qui sépare leurs deux propriétés afin de leur réunir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des présents :
Magali COULET et Christian JULIAN s'abstiennent.

- **De valider** le principe de cession ;
- **De préciser** que la future parcelle sera vendue à 30€ /m² ;
- **De préciser** sur les frais de bornage seront à la charge des acquéreurs.

**Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à NANT, le 21 septembre 2023

**Le Maire,
Richard FIOL**